

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT		COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE SAINT ETIENNE METROPOLE	
COMPETENCES OBLIGATOIRES	MODES D'EXERCICE DE LA COMPETENCE	COMPETENCES EQUIVALENTES	MODES D'EXERCICE DE LA COMPETENCE
ECONOMIE			
Aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique.	la CCMP ne gère que les zones communautaires, pas les communales. Elles sont gérées dans le cadre d'un budget annexe.	I - en matière de Développement et d'Aménagement économique, social et culturel de l'espace communautaire	
<i>Sont communautaires les ZI du Péroux, ZA Le Perthuis, ZA la Gare, ZA la Grande Fabrique, ZA de l'Allier, ZA le Pont Rouillard.</i>		<i>a) création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire, ou aéroportuaire</i>	
<i>Sont déclarées d'intérêt communautaire : toute création nouvelle ou toute extension de zones existantes.</i>			
Les actions de développement économique, et notamment :		<i>b) actions de développement économique</i>	
<i>Ateliers-relais communautaires : construction et gestion. Sont déclarés d'intérêt communautaire : l'atelier relais du Perthuis à St Sauveur en Rue, celui de St Genest Malifaux et les ateliers –relais futurs</i>	Actuellement, la CCMP possède 2 bâtiments relais, à St Sauveur en Rue et St Genest Malifaux, ainsi qu'un bâtiment Industriel à Bourg-Argental. Ils sont gérés dans la cadre d'un budget annexe.		
<i>Les opérations d'animation et de dynamisation de l'artisanat, du commerce et de l'agriculture</i>	la CCMP a mis en place un service d'accueil des porteurs de projets. Elle a participé à l'ORC Pilat.		
<i>La contractualisation avec le Département de la Loire et la Région Rhône-Alpes sur des politiques de développement intercommunal</i>	la CCMP est signataire d'un contrat de Station durable de Moyenne Montagne avec la Région Rhône-Alpes et d'un Contrat de Développement Touristique avec le département de la Loire.		
<i>Participation aux réflexions en matière d'emploi (Maisons de l'Emploi)</i>	actuellement, la CCMP réfléchit dans le cadre de son schéma de mutualisation, à la participation aux Missions Locales.		
AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE			
		2 - en matière d'Aménagement de l'espace communautaire	
Schéma de Cohérence Territoriale et Schéma de secteur	la CCMP adhère au Syndicat Mixte du SCOT Sud Loire.	<i>a) schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme et documents d'urbanisme en tenant lieu : définition, création et réalisations d'opérations d'aménagement d'int. Communautaire, au sens art L300-1 du code de l'urba.; et après avis des conseils municipaux, constitution de réserves foncières</i>	SCOT Sud Loire
Zones d'Aménagement Concerté entrant dans le cadre des zones d'activités d'intérêt communautaire	pas de projet engagé		
Gestion du droit des sols : organisation pour le compte des communes membres volontaires d'un service « instruction des actes et autorisations du droit des sols » défini dans le cadre d'un conventionnement	la CCMP exerce le service en interne pour le compte de 9 communes de son périmètre.		

CREATION OU AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE			
La voirie interne et la voirie signalée d'accès aux zones d'activités reconnues d'intérêt communautaire	la CCMP ne s'occupe que des voiries d'accès des ZA et ZI communautaires.		
PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT			
		6 - En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et de politique de cadre de vie	
Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés	la CCMP a délégué l'exercice de cette compétence au SICTOM Velay Pilat avec d'autres EPCI de la CC de Loire Semène (43) et du Pays de Montfaucon (43).	a) collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés	
Aménagement de rivières dans le cadre de procédures contractuelles opérationnelles : <i>financement des structures animatrices</i> <i>études</i> <i>travaux de restauration et d'entretien de la ripisylve sur les cours d'eau et peut entretenir</i> <i>établissement de barrages</i> <i>aménagement de seuils et d'ouvrages piscicoles</i>	pour cette comp., la CCMP adhère au Syndicat des 3 rivières (Syn. d'études et de travaux) avec plusieurs EPCI du 42 et du 07 pour la Déôme elle conventionne avec le SICALA, Syndicat Mixte de Haute-Loire, pour la Semène et avec St-Etienne Métropole pour le Furan et l'Ondaine.	√ protection et mise en valeur de l'environnement : - dispositifs contractuels des contrats de rivières et des opérations en maîtrise d'ouvrages (hors assainissement)	
Etudes liées à la résorption des points noirs agricoles	cette opération est menée auprès des agriculteurs, en collaboration avec le Département 42.		
Charte paysagère : maîtrise d'ouvrage	cette opération a été menée avec le Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Pilat.		
Etudes et/ou réalisations des projets de technologies innovantes (éolien, hydraulique, solaire) pour un développement durable conformément à la Charte du Parc naturel régional du Pilat	concernant l'hydraulique, la CCMP a signé une convention d'intérêt commun avec le SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire) pour la construction d'une microcentrale sur la Déôme. Concernant l'éolien, la CCMP est à l'initiative d'un projet éolien participatif. Elle adhère à la SEM Soleil qui elle-même a des parts dans la société par actions simplifiée, la SAS des Ailes de Taillard, avec les citoyens et le développeur Quadran.	√ proposition de création de ZDE	
AUTRES COMPETENCES			
POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE			
		3 - en matière d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire	
Programme Local de l'Habitat : élaboration, animation, suivi et financement	la CCMP a mis en place ce PLH en 2012, en conformité avec le SCOT. Elle a confié l'animation au PACT Loire.	a) <i>Programme local de l'habitat</i>	
Opérations Programmées d'Aménagement de l'Habitat : étude, animation, suivi et financement	après plusieurs OPAH, la CCMP a lancé un PIG dédié, sur le programme "Habiter Mieux".	c) <i>opérations programmées d'amélioration de l'habitat, actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre.</i>	
Opération Programmée de l'Amélioration de la Thermique des Bâtiments : participation au financement	cette opération, menée avec le PNR du Pilat, est achevée.		

OPERATIONS TOURISTIQUES D'INTERET COMMUNAUTAIRE			
Equipements touristiques d'intérêt communautaire :			
<i>L'aménagement, la gestion, le développement et la promotion de l'Espace Nordique du Haut-Pilat, des Via Ferrata de Planfoy, du site de la Croix de Chaubouret</i>	la CCMP gère 3 Domaines Nordiques (Le Bessat-Les Grands Bois, St-Régis du Coin et Burdignes) et un site de Dévalkart (Graix). Elle perçoit des redevances au travers d'une régie, dans le cadre d'un budget annexe. La gestion du dispositif est confiée par convention à l'office de tourisme de la CCMP, la Maison du Tourisme du Pilat. A la Croix de Chaubouret, se trouvent une salle hors sac (Graix) , le front de neige avec fil neige et ludoski (Le Bessat) et une aire d'accueil de camping car (le Bessat). Concernant le Pôle vertical (Planfoy), il dispose de 2 via ferrata, dont une avec tyrolienne et d'un parcours montagne. Elle a signé une convention avec le Comité Départemental Montagne et Escalade de la Loire pour l'entretien et la maintenance.		
Aménagement touristique de la Forêt de Taillard à Saint-Sauveur-en-Rue et de la Base de Loisirs des Régnières à Saint-Sauveur-en-Rue	ces actions étaient liées à des financements européens, au début des années 2000. Pour l'aménagement de la forêt de Taillard, il s'agissait du site d'Aiguebelle. L'opération de la base de loisirs, quant à elle, est terminée.		
Les actions de promotion et d'animation concernant le territoire dans sa globalité	la CCMP participe à diverses opérations de promotion, dont cette année la Foire Internationale de St-Etienne.		
		I - en matière de Développement et d'Aménagement économique, social et culturel de l'espace communautaire	
Accueil et information touristique (Offices de Tourisme / Syndicats d'Initiatives)	la CCMP conventionne avec la Maison du tourisme du Pilat, son Office de Tourisme 3*, qui est également celui de la CC du Pilat rhodanien, celui de la région de Condrieu et celui du PNR Pilat.	e) <i>promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme</i>	Etude, élaboration et mise à jour du Schéma de Développement Touristique, Mise en œuvre de tout outil permettant l'application du schéma (Office de Tourisme communautaire,...), Site Le Corbusier de Firminy
Pistes cyclables : Etude et réalisation Voie Verte et Véloroute sur le tracé de l'ancienne voie ferrée	la CCMP travaille actuellement à l'avancement de cette action sur le plan des études et des infrastructures. Pour le volet promotionnel, elle adhère à l'Entente Via Fluvia, avec 6 autres EPCI, la CC de l'Emblavez (43), des Sucs (43), du Pays de Montfaucon (43), l'Agglo d'Annonay (07), Vivarhône (07) et Porte de Drômardèche (26).		
Signalétique touristique définie dans un schéma conformément à la charte de signalisation du Parc naturel régional du Pilat	la CCMP s'appuie sur la Charte de Signa du PNR Pilat et a équipé la majeure partie de ses communes en signa.		
Soutien technique et financier à la création d'hébergements ruraux de loisirs (gîtes ruraux et chambres d'hôtes réalisés par des tiers, privés ou publics)	la CCMP a financé au début des années 2000 ces hébergements, mais cette opération n'a pas été activée depuis plusieurs années.		
le Petit Patrimoine			
Réalisation d'Inventaires relatifs à des petits patrimoines à caractère architectural, culturel, historique, vernaculaire, naturel, environnemental... Mise en valeur du petit patrimoine d'intérêt communautaire. <i>Est déclaré d'intérêt communautaire :</i> - Croix situées sur le chemin des croix de Saint-Sauveur-en-Rue, - Site du Noharet	après la réalisation d'un inventaire et d'une étude de mise en tourisme, la CCMP se lance, dans le cadre de ses procédures contractuelles, dans un programme de signalétique isolée dans les 16 communes et dans la création de 4 aventure-jeux.		
SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS			
Soutien des actions et subventions aux Associations œuvrant dans le domaine culturel, sportif, environnemental, social, intervenant sur le territoire de la Communauté de Communes, pour des actions et/ou des manifestations rentrant dans la politique approuvée annuellement par le Conseil Communautaire.	chaque année, la CCMP finance des opérations associatives, essentiellement des événements. Par ailleurs, elle finance les 2 centres musicaux associatifs, ainsi que actions sur la parentalité, avec l'Espace Déôme et l'AFR de St Genest Malifaux.	√ soutien à des manifestations et des événements sportifs et/ou culturels d'envergure nationale ou internationale	

ACTION SOCIALE			
Création d'un établissement public intercommunal chargé de la gestion et de l'administration d'un établissement médico-social accueillant des adultes handicapés sur la commune de Saint-Julien-Molin-Molette,	la CCMP a permis la création de l'établissement "foyer d'accueil médicalisé du Pilat à St Julien Molin Molette.		
Réalisation d'études sur des projets sociaux : - <i>lié à la petite enfance, à la jeunesse et à la contractualisation avec la CAF</i> - <i>liés au projet de Maison de l'Autonomie, portée par le Conseil Général de la Loire</i>	la CCMP a recruté en 2008 une coordinatrice PEEJ. La CCMP est signataire d'un Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF et les 16 communes. cette opération a permis de mener une étude en collaboration avec la CC du Pilat rhodanien.		
Création, extension, aménagement, entretien et gestion d'équipements sociaux d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : - <i>les crèches, haltes-garderies, jardins d'enfants existants et futurs</i> - <i>le Relais Assistantes Maternelles Parents-Enfants</i>	la CCMP gère 4 établissements : une crèche et jardin d'enfants de 40 places, en régie directe sur Bourg-Argental. Concernant les crèches de Jonzieux, Planfoy et St Genest Malifaux, elles sont gérées dans le cadre d'une Délégation de Service Public par une association, le CLAFR. il est géré en régie par la CCMP, avec une animatrice.		
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)		✓ technologies de l'information et de la communication	
Réflexion sur les Technologies de l'information et de la communication Elaboration d'une stratégie visant à développer les infrastructures, les services et les usages en matière de Technologies de l'Information et de la Communication sur le territoire de la Communauté de Communes, Participation aux côtés des partenaires locaux, régionaux, voire nationaux et autres à la mise en œuvre d'une politique d'extension du réseau haut-débit, Mise en œuvre de tout outil permettant une application de cette stratégie.	la CCMP a signée une convention avec le SIEL pour le déploiement de la fibre optique dans le cadre de l'opération THD42. elle va cofinancer cette opération grâce à un fonds de concours. Les communes vont également participer aux côtés de la CCMP. Le déploiement va s'échelonner jusqu'en 2018.	- élaboration d'une stratégie visant à développer les infrastructures et les usages sur le territoire métropolitain - participer aux côtés des partenaires locaux, régionaux, nationaux, et autres à la mise en œuvre d'une politique d'extension du réseau haut débit - mise en œuvre de tout outil permettant une application de cette stratégie	
		COMPETENCES DIFFERENTES	
		1 - en matière de Développement et d'Aménagement économique, social et culturel de l'espace communautaire c) <i>construction ou aménagement, entretien, gestion et animation d'équipements, de réseaux d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs, sportifs, d'int. Communautaire.</i> d) <i>lycées et collèges (art 521-3 code de l'éducation)</i> f) <i>programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de</i> 2 - en matière d'Aménagement de l'espace communautaire b) <i>organisation de la mobilité selon code des transports : création, aménagement et entretien de voirie ; signalisation ; parcs et aires de stationnement ; plan de déplacement urbain</i> 3 - en matière d'équilibre social de l'habitat sur le territoire b) <i>politique du logement : aides financières au logement social ; actions en faveur du</i>	Musée d'Art Moderne et Contemporain de SEM, Zénith de SEM, Stade Geoffroy-Guichard, Cité du Design, Nautiform SEM est une AOT (Autorité Organisatrice des Transports) sur son périmètre : transports urbains avec la STAS, PDU

DOCUMENT DE TRAVAIL

4 - En matière de politique de la ville

élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

Maison de l'emploi, PLIE (plan Local Insertion et Emploi)

5 - En matière de gestion des services d'intérêt collectif

- a) assainissement et eau
- b) création, extension, translation des cimetières, ainsi que création et extension
- c) abattoirs, abattoirs marchés et marchés d'intérêt national
- d) services d'incendie et de secours, dans les conditions fixées
- e) contribution à la transition énergétique
- f) création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid
- g) concessions de la distribution publique d'électricité et de gaz
- h) création et entretien des infrastructures de charges de véhicules électriques

6 - En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et de politique de cadre de vie

- b) lutte contre la pollution de l'air
- c) lutte contre les nuisances sonores
- d) soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

7 - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

√ actions de développement agricole intéressant l'ensemble de la communauté

√ agenda 21 communautaire

√ fonds de concours sur les infrastructures ayant un intérêt pour la communauté

√ assurer le développement d'une identité communautaire autour du

√ protection et mise en valeur de l'environnement :

- actions générales en faveur du cadre de vie via le plan communautaire
- PNR Pilat

√ actions nouvelles au titre de l'enseignement supérieur, notamment pour orienter la démarche de l'état en matière d'enseignement supérieur en particulier au niveau des contrats de plan, pour promouvoir l'implantation de nouvelles formations, pour susciter l'interface recherche/entreprise, pour assurer la maîtrise d'ouvrages déléguée de bâtiments universitaires.

√ soutien à des manifestations et des événements sportifs et/ou culturels d'envergure nationale ou internationale

projets sur les 45 communes : attratifs pour l'agglomération et qui contribuent à l'identité métropolitaine : les ECM : Equipements Communautaires Multilocaux

maîtrise d'ouvrages de bâtiments universitaires : Maison de l'Université, etc...

DOCUMENT DE TRAVAIL

		<ul style="list-style-type: none"> √ Plan Lumière - charte Lumière - plan communautaire de mise en lumière - événementiels lumière sur des thématiques métropolitaines √ technologies de l'information et de la communication - plan multimédia dans les écoles √ conventionnement avec une ou plusieurs collectivités territ. ou établissements publics 	
GOUVERNANCE		GOUVERNANCE	
<p>Un Conseil Communautaire composé de 36 conseillers titulaires et 8 conseillers suppléants (composition suite à Accord Local)</p> <p>Bourg-Argental : 6 titulaires Burdignes : 1 titulaire et 1 suppléant Colombier : 1 titulaire et 1 suppléant Graix : 1 titulaire et 1 suppléant Jonzieux : 3 titulaires La Versanne : 1 titulaire et 1 suppléant Le Bessat : 1 titulaire et 1 suppléant Marlhes : 3 titulaires Planfoy : 2 titulaires St-Genest-Malifaux : 6 titulaires St-Julien-Molin-Molette : 3 titulaires St-Régis-du-Coin : 1 titulaire et 1 suppléant St-Romain-les-Atheux : 2 titulaires St-Sauveur-en-Rue : 3 titulaires Tarentaise : 1 titulaire et 1 suppléant Thélis-la-Combe : 1 titulaire et 1 suppléant</p> <p>Un Bureau composé du Président et de 8 Vice-Présidents (dont 3 Maires et 6 autres élus)</p> <p>Sept Commissions Thématiques :</p> <p>Economie Equipements Touristiques Communautaires Aménagement de l'espace et Développement Durable Promotion du Territoire - Communication - Internet Culture-Social Finances Relations Institutionnelles Grands Projets (Dont Très Haut Débit et Eolien) ainsi que :</p> <p>Une Commission Spécifique : Le Conseil des Maires (Tous les Maires + Bureau) traitant des questions de coopération, mutualisation et de solidarité</p>			

DOCUMENT DE TRAVAIL

FISCALITE			
TH : 10,20%	Base TH:19 187 000 € Produit TH: 1 957 074 €		
TFB : 1,49%	Base TFB: 13 928 000 € Produit TFB: 207 527 €		
TFNB : 5,09%	Base TFNB: 806 500 € Produit TFNB: 41 051 €		
CFE : 23,37 %	Base CFE: 2 117 000 € Produit CFE: 494 743 €		
TEOM : 6,92%	Base TEOM: 13 668 331 € Produit TEOM: 945 849 €		